



**HAL**  
open science

## Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible ?

François Duchêne, Christelle Morel Journal

### ► To cite this version:

François Duchêne, Christelle Morel Journal. Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible? . Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2000, 75 (3), pp.221 - 226. 10.3406/geoca.2000.2469 . hal-01783700

**HAL Id: hal-01783700**

**<https://hal.science/hal-01783700>**

Submitted on 2 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible ? / *Riverside residents and natural hazards managers, an impossible dialogue ?*

François Duchêne, Christelle Morel Journal

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Duchêne François, Morel Journal Christelle. Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible ? / *Riverside residents and natural hazards managers, an impossible dialogue ?*. In: Géocarrefour, vol. 75, n°3, 2000. Sur la séquence orageuse de novembre 1999. pp. 221-226;

doi : 10.3406/geoca.2000.2469

[http://www.persee.fr/doc/geoca\\_1627-4873\\_2000\\_num\\_75\\_3\\_2469](http://www.persee.fr/doc/geoca_1627-4873_2000_num_75_3_2469)

---

Document généré le 11/07/2017

## **Abstract**

When those responsible for managing natural hazards talk about riverside residents they tend to present general cases often little related to the actual, more complex territorial realities. In adopting an overall view of hazard perception, we present various results of a study undertaken amongst riverside residents along to rivers in the urban area of Lyon. The river is but one territorial element, and the importance which is accorded to it can be modified by both individual and collective events. Protection systems can be either material or symbolic, helping to make living conditions more tolerable in the case of a flood. If such features are ignored in discussions with riverside residents, the information provided by those responsible for managing hazards is likely to prove of little use.

## **Résumé**

Les gestionnaires des risques, lorsqu'ils parlent des riverains de cours d'eau, tendent à présenter des figures caricaturales éloignées d'une réalité territoriale bien plus complexe. Nous attachant à un point de vue compréhensif de la perception du risque, nous présentons ici certains résultats d'une enquête menée auprès de riverains de deux cours d'eau de l'agglomération lyonnaise. La rivière s'inscrit comme un élément parmi d'autres du territoire, l'importance qui lui est accordée pouvant être modifiée en fonction d'événements individuels et collectifs. Nous avons aussi relevé l'existence de systèmes de protections, matériels et symboliques, permettant d'organiser une vie "vivable" dans le contexte d'une crue possible. Et ignorer ces dimensions dans le dialogue avec les riverains risque de conduire dans une impasse l'information au public organisée par les gestionnaires du risque.

François DUCHENE

Laboratoire RIVES - ENTPE -  
UMR 5600 "Environnement,  
Ville, Société".

Christelle  
MOREL JOURNAL

CRENAM - CNRS  
UMR 5600 "Environnement,  
Ville, Société".

## RESUME

**Les gestionnaires des risques, lorsqu'ils parlent des riverains de cours d'eau, tendent à présenter des figures caricaturales éloignées d'une réalité territoriale bien plus complexe. Nous attachant à un point de vue compréhensif de la perception du risque, nous présentons ici certains résultats d'une enquête menée auprès de riverains de deux cours d'eau de l'agglomération lyonnaise. La rivière s'inscrit comme un élément parmi d'autres du territoire, l'importance qui lui est accordée pouvant être modifiée en fonction d'événements individuels et collectifs. Nous avons aussi relevé l'existence de systèmes de protections, matériels et symboliques, permettant d'organiser une vie "vivable" dans le contexte d'une crue possible. Et ignorer ces dimensions dans le dialogue avec les riverains risque de conduire dans une impasse l'information au public organisée par les gestionnaires du risque.**

## MOTS CLES

agglomération lyonnaise, gestionnaires du risque, information au public, inondation, protection symbolique, Ravin, riverains, territoire, Yzeron.

## ABSTRACT

**When those responsible for managing natural hazards talk about riverside residents they send to present general cases often little related to the actual, more complex territorial realities. In adopting an overall view of hazard perception, we present various results of a**

# Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible ?

Depuis une vingtaine d'années<sup>1</sup>, les réglementations nationales et européennes touchant à la question du risque comportent toutes un volet spécifique préconisant l'information des populations. S'agissant des risques naturels prévisibles, l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987<sup>2</sup> indique par exemple que "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent". En conséquence, se pose la question de savoir comment organiser la production et la diffusion de cette information. Et sur ce point comme sur celui plus global de la gestion des risques collectifs, les pouvoirs publics détiennent une place particulière, parce que la vie (et la mort) d'individus est engagée, et parce que le danger peut se muer en catastrophe. Dès lors, "le choix de qui sera sauvé et de qui mourra est déterminé par les institutions. En termes plus radicaux, les raisonnements individuels sont incapables de résoudre de tels problèmes. Une réponse ne sera considérée comme la bonne que dans la mesure où elle rencontre la pensée institutionnelle qu'ont déjà en tête les individus au moment où ils entreprennent de décider"<sup>3</sup>. Parce que la gestion des risques touche aux questions fondamentales de la vie et de la mort, les institutions chargées de l'information au public peuvent-elles traiter ce point comme l'ultime maillon d'une chaîne morcelée par une division extrême du travail de prévention, chaîne d'où le public concerné est exclu à toutes les étapes précédentes ? Autrement dit, pour informer comme plus largement pour organiser leur prévention, les gestionnaires du risque peuvent-ils faire l'impasse d'une connaissance des représentations que ces dangers suscitent auprès des citoyens (selon les termes de la loi) directement concernés ?

Pour nourrir ce débat, nous nous appuyons sur un travail de recherche<sup>4</sup> portant sur deux cours d'eau de l'agglomération lyonnaise, l'Yzeron et le Ravin (fig. 1). Ces rivières, au régime torrentiel accentué par l'urbanisation de leurs rives, ont connu d'importantes crues dans les dernières décennies. Les conséquences de celles-ci, sans être mortelles, ont été suffisamment importantes pour déclencher la mise en oeuvre d'un Plan de prévention des risques (PPR). Notre travail s'appuie sur une enquête menée auprès de gestionnaires du risque de ces deux cours d'eau, ainsi que de riverains habitant dans les zones désignées comme inondables dans le PPR<sup>5</sup>. Après avoir vu comment les gestionnaires du risque parlent (ou ne parlent pas) des riverains, nous reviendrons succinctement sur quelques caractéristiques de notre échantillon d'habitants. Puis nous aborderons plus longuement les modalités observées chez les riverains rencontrés dans leurs rapports aux dangers de la rivière. Nous

reviendrons pour finir sur la question de "l'information au public".

## "LE RIVERAIN", UNE FIGURE CARICATUREE PAR LES GESTIONNAIRES DU RISQUE

Par "gestionnaires du risque", nous entendons les élus, techniciens et personnels administratifs chargés de définir localement les réglementations encadrant les risques, et de les appliquer. Plusieurs auteurs ont montré que ces différentes catégories pouvaient avoir, à telle ou telle étape du processus de production réglementaire, une approche différente du risque. Pour autant, à écouter attentivement les gestionnaires rencontrés, nous sommes frappés par le peu de place que, toutes appartenances confondues, ils réservent *in fine* aux riverains. Tout se passe comme si les outils supposés que sont les systèmes d'acteurs ou les solutions techniques, par une surabondance de commentaires, devenaient l'objet premier de l'activité de prévention des risques<sup>6</sup>. Et, lorsque les riverains sont évoqués, constatons qu'ils le sont de façon assez caricaturale. Nous ne retiendrons ici que les figures les plus récurrentes entendues dans les propos de ces gestionnaires.

L'une d'entre elles pourrait s'intituler le pétitionnaire en puissance, avec en corollaire la crainte des élus et techniciens de devoir rendre des comptes devant les tribunaux administratifs. Le riverain serait aussi un individualiste forcé, à qui il conviendrait de toujours rappeler l'intérêt général pour "qu'il ait conscience qu'il n'est pas seul", selon les termes d'un élu rencontré. Le riverain est, encore, un électeur, qui attendrait de ses édiles qu'ils agissent de façon visible, sans pour autant prendre de mesures impopulaires. Par exemple, un maire d'une commune rurale nous disait craindre de se faire "lyncher" par sa population s'il lui annonçait brutalement un gel de l'urbanisation dans sa commune. Lorsque survient l'évocation de l'inondation, le riverain devient victime, transformant du même coup le gestionnaire en "sauveur" : lors d'une crue de tel débit, "j'ai 200 foyers inondés" dit un maire rencontré, "la vie des gens et des biens est en cause, et l'on a pas le droit de mettre les intérêts politiques en avant" dit un autre<sup>7</sup>. Enfin, le riverain est fréquemment perçu comme un personnage inconséquent, qui voudrait construire à tout prix mais qui omettrait cette velléité farouche pour venir se plaindre lorsqu'il est inondé ; ainsi, en "protégeant ces braves gens contre eux-mêmes", pour reprendre les termes de l'un d'entre eux, élus et techniciens se constituent en "père sauveur" d'une population qu'ils considèrent du coup dans un statut mineur. A l'évidence, pour les gestionnaires du risque, le riverain est un problème qu'il convient de toujours réduire. Mais les différentes figures énoncées ci-dessus ont quelque difficulté à épuiser une réalité autrement

plus dense et plus complexe. Il s'agit, en effet, de personnes habitant aux bords de cours d'eau longs de plusieurs kilomètres, qui traversent une mosaïque de territoires.

A travers une série d'entretiens réalisés et analysés dans une perspective compréhensive, nous nous sommes intéressés à la perception de la rivière et des risques qui y sont liés, par les riverains habitant en zone désignée inondable par les PPR de l'Yzeron et du Ravin.

### QUELQUES PROCESSUS REPERES DANS LES ZONES ENQUETEES

Les crues marquantes les plus récentes du Ravin ont eu lieu en 1973 et 1979. Celles de l'Yzeron datent de 1989 et 1993. Les unes et les autres ont causé d'importants dégâts matériels, ravageant ici les serres d'un pépiniériste, inondant là jusqu'au premier niveau d'un pavillon de plain-pied. Parmi les personnes interrogées sur les deux sites, 70% d'entre elles ont connu au moins une inondation. Par ailleurs, 90% des personnes interrogées sont propriétaires. Nous souhaitons souligner deux caractéristiques marquantes des zones étudiées.

La première nous renseigne sur "l'attractivité" de ces zones, bien qu'elles soient identifiées comme inondables. Près de 75% des personnes rencontrées habitent sur place depuis plus de 10 ans (et n'envisagent pas particulièrement de déménager). Certes, nous n'avons interrogé que des gens vivant précisément dans ces zones, et non ceux qui les auraient éventuellement fuies. Mais nous souhaitons souligner que, malgré la mise en place d'un PPR, on n'assiste pas particulièrement à une fuite de population, ce qu'illustre d'ailleurs des propos souvent entendus quant au caractère agréable de lieux où des familles décident volontiers de venir s'ancrer. D'autre part, les 18% de résidents récents (habitant sur place depuis moins de 5 ans) de notre échantillon témoignent que ces "zones rouges" continuent d'attirer de nouveaux acheteurs.

La seconde caractéristique des zones rouges observées concerne les phénomènes de valorisation et de dévalorisation. Sur le plan sociologique, nous notons dans notre échantillon un nombre élevé d'ouvriers et d'employés (plus de 40%). Ceci rappelle que ces lieux en bordure de rivière, investis de longue date par des activités industrielles ainsi que par des populations modestes, sont saisis en permanence d'un jeu de valorisation et de dévalorisation. Par exemple, parmi les personnes rencontrées au bord de l'Yzeron, deux groupes se dégagent : l'un, représentant 40% de l'ensemble, est composé d'ouvriers, d'employés et de personnes sans profession, tous habitant sur place depuis plus de dix ans. L'autre groupe, représentant 20% de ce

Figure 1 : Plan de situation



échantillon, est composé de cadres intermédiaires et supérieurs habitant sur place depuis moins de cinq ans. Nous observons le même phénomène de *gentrification* le long du Ravin. Toutefois, cette tendance ne doit pas occulter que, pour nombre de riverains rencontrés, c'est à leur statut de propriétaire qu'ils doivent leur position sociale davantage qu'à leur statut professionnel. Autrement dit, la question de la valorisation et de la dévalorisation foncière revêt une importance particulière pour les personnes interrogées.

### LA RIVIERE, UN ELEMENT PARMI D'AUTRES DU TERRITOIRE D'HABITATION

La question des problèmes liés à la rivière ne peut constituer le seul angle d'attaque des entretiens. En effet, on ne peut pénétrer dans la vie des gens (ce que présuppose la situation d'entretien), en désignant à brûle-pourpoint un élément de leur environnement dont ils ne peuvent ignorer qu'il a été érigé en problème. Parfois, on constate qu'un questionnaire trop centré sur les risques liés à la rivière amène une relative fermeture des interlocuteurs qu'il n'est pas aisé de dépasser ensuite. Ainsi, lorsque l'un de nous a été présenté par le cafetier voisin comme "une personne qui venait enquêter sur les problèmes de la rivière", la vieille dame enquêtée a changé d'attitude et n'a répondu que de manière fort réticente à nos questions alors qu'elle était auparavant enjouée et, semble-t-il, ravie d'avoir de la visite. A l'inverse, pour les riverains qui sont très engagés dans les problématiques liées aux inondations, une seule invitation suffit : le "problème" va de soi. Ceci

**study undertaken amongst riverside residents along to rivers in the urban area of Lyon. The river is but one territorial element, and the importance which is accorded to it can be modified by both individual and collective events.**

**Protection systems can be either material or symbolic, helping to make living conditions more tolerable in the case of a flood. If such features are ignored in discussions with riverside residents, the information provided by those responsible for managing hazards is likely to prove of little use.**

### KEY WORDS

**Lyon agglomeration, natural hazards managers, information, flood, symbolic protection, river Ravin, riverside residents, territory, Yzeron.**

1 - Cet article a fait l'objet d'une communication au colloque Risques naturels, organisé par la Région Rhône-Alpes et la Préfecture de

Région les 11 et 12 avril 2000, à Charbonnières.

2 - Relative à "l'organisation de la sécurité civile, la protection de la forêt contre l'incendie et la prévention des risques majeurs".

3 - DOUGLAS M., 1999, *Comment pensent les institutions*, Ed. La découverte, Coll. MAUSS, 180 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1986)

4 - COANUS T., DUCHENE F., MARTINAIS E., MOREL JOURNAL C., *La "culture du risque" en question(s)*, Laboratoire RIVES, recherche en cours.

5 - Nous avons réalisé 25 entretiens semi-directifs auprès d'élus, de techniciens et de personnels administratifs, et 50 auprès de personnes habitant en "zone rouge". Nous avons par ailleurs travaillé sur différentes archives communales et départementales (parmi lesquelles celles du Service hydraulique), ainsi que sur l'ensemble des études techniques disponibles réalisées sur nos deux cours d'eau.

6 - Cf. en particulier MARTINAIS E., 1996, Gestion du risque industriel et conflits territoriaux. Le cas de St-Fons, commune de l'agglomération lyonnaise, *Revue de Géographie de Lyon*, 71/1, p. 31-44 ; ANTOINE J.M. et DESAILLY B., 1998, Le risque naturel, l'élus et l'ingénieur dans les Pyrénées Ariégeoises, *Revue de géographie alpine*, n°2, t. 86, p. 63-76.

7 - Cette figure est le pendant direct du "pétitionnaire" organisé collectivement. En effet, Cyril Lemieux et Yannick Barthe notent que : "la figure de la victime, inconnue en tant que telle dans l'ordre politico-juridique il y a trente ans encore, s'est imposée depuis le début des années 1980 comme une matrice centrale

montre combien la situation d'entretien met en scène les problèmes de la rivière qui varient d'une personne rencontrée à l'autre, voire pour un même interviewé. Nous avons aussi observé des tendances à la dramatisation des discours, quand la personne rencontrée nous prend pour des acteurs ayant capacité d'action à part entière, ou, au contraire, à la minoration des problèmes comme si nous incarnions l'acheteur potentiel de la maison mise en vente. Il y a donc capacité de jeu des riverains avec leur propre situation qui renforce l'idée que leur relation à la rivière, voire à l'environnement en général, n'est pas statique et définie une fois pour toutes en fonction de paramètres simples, mais s'ajuste en permanence aux événements, dont la rencontre avec l'enquêteur.

De même, au fil des entretiens se dessinent des micro-territoires, faits chacun d'une histoire propre dans laquelle la rivière ne joue qu'un rôle parmi d'autres éléments. Ainsi dans tel lotissement de Ste-Foy, c'est le bruit causé par l'augmentation du trafic routier de la départementale voisine qui est mis en avant, l'un de nos interlocuteurs étant même convaincu que la route fait perdre plus de valeur à sa maison que l'Yzeron. Dans un autre lotissement de Sainte-Foy, nos interlocuteurs successifs insistent sur des conflits de voisinage enracinés dans de vieilles histoires de mitoyenneté, sans lien particulier avec la rivière qui les unit. Du côté du Ravin, la rivière est discrète, parfois jusqu'à l'oubli. Dans la partie où il coule à ciel ouvert, une personne au moins dit ne pas avoir identifié le mince filet d'eau qui courait dans la canalisation en béton, comme un ruisseau. Tout danger d'inondation était exclu pour elle puisqu'il n'y avait tout simplement pas de ruisseau.

Pour les riverains, leur localisation résidentielle (et/ou professionnelle) ne se réduit pas à la seule proximité de la rivière. Elle s'inscrit dans un territoire, combinaison historique de dimensions matérielles, de pratiques sociales et de représentations. La rivière et ses éventuels dangers font donc partie d'un ensemble de préoccupations plus larges qui concerne l'environnement, au double sens sitologique et sociologique du terme. Et le risque, comme l'élément matériel qui l'engendre - ici, la rivière -, ne sont pas les seuls centres d'intérêt des personnes résidant ou travaillant au bord de l'eau, ce que leur identification rapide comme "riverains" occulte un peu. Isolons toutefois provisoirement la rivière, afin d'examiner les événements paroxystiques que sont crues et inondations, venant soudainement incarner le danger jusqu'ici potentiel.

#### L'EXPERIENCE DE LA CRUE

Nous le rappelons, 70% des personnes interrogées ont connu au moins une crue

débordante. A l'écoute des récits de ces moments exceptionnels que sont les inondations, nous avons relevé quelques points particuliers.

Tout d'abord, une crue n'est pas nécessairement un problème dans l'absolu. Pour les uns, c'est le caractère soudain de la crue qui la rend inquiétante, pour d'autres, c'est le risque que celle-ci se répète plusieurs fois. Certains disent qu'ils supportent moins bien les sautes de régime du cours d'eau l'âge venant que lorsqu'ils étaient plus jeunes. D'autres encore évoquent les images de Vaison-la-Romaine<sup>8</sup> comme un point de repère sur l'échelle de l'insupportable. Bref, la crainte de la crue débordante n'existerait que relativement à un environnement, à une situation ou à un contexte particulier, qui serait d'ordre individuel et/ou collectif.

Ensuite, à l'évidence, lorsque l'inondation survient, il s'agit pour la victime d'un événement marquant. Là encore, on trouve souvent dans ce traumatisme le chevauchement de dimensions individuelles et collectives. Événement individuel, qui vient prendre sens dans l'arrimage à une histoire personnelle. Par exemple, plusieurs de nos interlocuteurs associent telle crue à une date précise, qui leur rappelle d'autres événements marquants de leur vie familiale (la date anniversaire d'une naissance, d'un décès, etc.) ; pour une autre personne, l'évocation d'une des crues de la rivière l'a immédiatement amenée à raconter un souvenir traumatisant de son enfance, l'inondation de la ville de Modane. Événement social, aussi, car il donne souvent lieu à des solidarités ponctuelles ou plus durables, qui vont marquer l'histoire générationnelle d'un territoire donné.

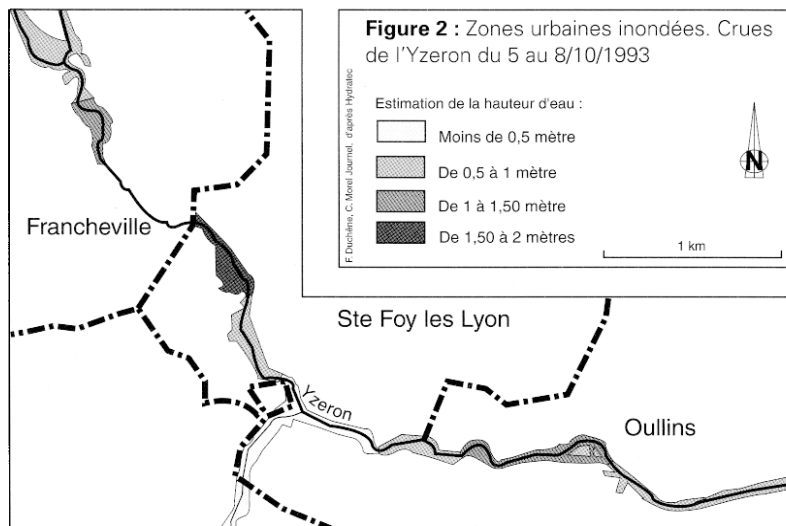
Enfin, il semble que l'expérience de la crue transforme le rapport au territoire. Par exemple, un nouvel arrivant rencontré habite depuis deux mois dans un quartier de Sainte-Foy qui avait été très touché par les crues de 1993. Pour autant, il parle de celles-ci avec une grande distance, comme s'il évoquait un dossier administratif quelconque : "En 1993, les eaux étaient montées pratiquement jusqu'aux laboratoires Boiron, et je crois qu'a été prise la décision de la part des municipalités bordant la rivière d'entamer quelques travaux, pour justement essayer d'endiguer ce problème de débordement régulier, compte tenu qu'il y a pas mal de maisons disséminées tout au long de l'Yzeron". L'une de ses voisines a emménagé une année avant lui. Au cours de l'entretien, elle se rappelle avoir pris conscience du danger qu'elle encourt le jour où elle a entendu la rivière gronder à l'occasion d'une petite crue sans débordement : "Là, on a compris que ce n'était pas de la rigolade, que ça pouvait arriver très vite". Une autre personne, habitant quelques centaines de mètres en aval dans la même commune, nous montre les traces de l'inondation de 1993, situées à un mètre

de hauteur sur les murs de façade de la maison de ses parents. Puis, un peu plus tard dans la conversation, elle nous dit : "Quand il commence à y avoir beaucoup de pluie, mon père va souvent voir la rivière, voir si ça monte ou des choses comme ça". Bref, tout se passe comme si, au fur et à mesure que l'on découvre les différentes facettes de la rivière, chacun réactualisait sa relation au territoire.

### LES SYSTEMES DE PROTECTION : AMENAGEMENTS MATERIELS ET SYMBOLIQUES

L'expérience de la crue ou des représentations suffisamment fortes qui concourent à son anticipation suscitent, de la part des riverains, des constructions spécifiques destinées à répondre au "risque" désormais plus ou moins conscientisé. Travaillant sur une autre forme de risque, celui du sida, certains chercheurs ont pu montrer que le message de prévention, pour être entendu et pris en compte, devait être "reconfiguré afin de trouver une place dans un système préexistant de pratiques et de représentations, système dont la fonction est de protéger le sujet à ses propres yeux (c'est-à-dire symboliquement) et sans préjuger d'une efficacité proprement médicale"<sup>9</sup>. Par analogie, nous montrerons comment, par des aménagements matériels et aussi des constructions symboliques, la plupart des personnes rencontrées met à distance le danger, et tente de trouver des solutions crédibles afin de se rassurer.

Sur les rives de l'Yzeron et du Ravin, nous avons observé beaucoup de petits murets édifiés par les riverains afin de protéger leur propriété ou des parties sensibles de celle-ci contre l'invasion des eaux. Ces aménagements font, dans l'ensemble, l'objet d'un entretien régulier et témoignent d'un sens pratique certain : ici, ils ont été élevés à la hauteur correspondant à la crue précédente, là, ils ont permis de gagner une terrasse tout en protégeant le terrain. Sur l'Yzeron et ses affluents, les aménagements réalisés atteignent parfois des niveaux importants dans leur volume et dans les engagements financiers qu'ils supposent. Par exemple, l'une des personnes rencontrées a fait amener une cinquantaine de camions de terre afin de remblayer son terrain, puis construit une digue "en parpaings secs", ceci sans la moindre autorisation administrative mais avec un système de justification bien rodé. Notons que, depuis plus d'un siècle, la réglementation oblige tout riverain qui, par une construction ou une modification des berges, risquerait d'entraver le cours d'eau d'une rivière, à en référer au Service hydraulique. Ce dernier, longtemps rattaché à l'administration des Ponts et chaussées et depuis peu à celle de l'Agriculture, dépêche l'un de ses ingénieurs sur place dont l'avis motivera la décision préfectorale



autorisant ou interdisant la demande. Il est évident que la plupart des aménagements observés n'a pas fait l'objet d'une telle procédure et est de ce fait illicite. Mais pour justifier leur non respect de la loi, nos interlocuteurs dénoncent couramment, ici les réductions de lit provoquées par l'élargissement d'une route départementale bordant la rivière, ou là, la canalisation du cours d'eau pour permettre l'aménagement d'un équipement public. Tous les systèmes de protection observés chez les riverains ne sont pas édifiés en dur. Ainsi, l'un de ceux-ci, même satisfait du rehaussement de son terrain par remblayage, a mis en place un système supplémentaire de protections amovibles par "empelage". Certains systèmes de protection, abondamment décrits par leurs auteurs, laissent perplexes quant à leur réelle efficacité. Mais peu importe la vérité en la matière : la fonction de ces aménagements vise bien à domestiquer l'inconnu, tout comme d'autres protections, celles-ci proprement symboliques.

En effet, au-delà des aménagements matériels, les constructions destinées à mettre à distance le danger se traduisent aussi par des représentations et des procédures de langage particulières, déjà repérées dans nos travaux antérieurs sur les risques industriels ou ceux liés aux glissements de terrain sur les bords lyonnais<sup>10</sup>. La lecture attentive des entretiens dévoile des processus spécifiques à la confrontation avec le danger.

Ces processus sont issus, à notre sens, d'une double contrainte : d'une part, l'impossibilité de fixer le danger lui-même dans les yeux et, d'autre part, l'impossibilité de laisser ce danger sans interprétation, sans sens (donc sans mot) dès l'instant où il est repéré<sup>11</sup>. Autrement dit, la boîte de Pandore du risque ne peut être refermée que par le recours à plusieurs ruses. Parmi celles-ci,

dans la formulation des demandes sécuritaires émanant de la société. (...) Il s'ensuit un ébranlement du cadre traditionnel des responsabilités juridico-administratives qui conduit, notamment à la suite de l'affaire du sang contaminé dans laquelle, on le sait, les victimes ont joué un rôle tout à fait considérable, à une condamnation des schèmes de l'action et de la prise de la décision publique qui caractérisaient la gestion technocratique des risques, jusqu'alors triomphante". Cf. LEMIEUX C. et BARTHE Y., 1998, Les risques collectifs sous le regard des sciences du politique. Nouveaux chantiers, vieilles questions, *Politix*, n°44, p. 4-28 (p. 16).

8 - A ce propos, notons combien les gestionnaires du risque, mais aussi les médias, ont contribué à construire la question du risque autour de la seule catastrophe. Serge Halimi rappelle les conditions, intimement liées à l'économie de marché, dans lesquelles l'information diffusée par les grands médias est fabriquée. Patrick Champagne indique que l'information scientifique n'échappe pas à ces règles mercantiles de l'urgence et du sensationnel. HALIMI S., 1997, *Les nouveaux chiens de garde*,

Ed. Liber - Raisons d'agir, 111 p. ; CHAMPAGNE P., 1998, Risque et médiatisation du débat public, *Actes du colloque Risque et société*, Ed. Nucléon, p. 175-180.

9 - MENDES-LEITE R., 1995, Identité et altérité : protections imaginaires et symboliques face au sida, *Gradhiva*, n°18, p. 93-103.

10 - Cf. COANUS T. (dir.), DUCHENE F. et MARTINAIS E., 1999, *La ville inquiète. Développement urbain, gestion du danger et vie quotidienne sur trois sites "à risque" de la grande région lyonnaise (fin XIX<sup>e</sup> - fin XX<sup>e</sup> s.)*, Laboratoire RIVES, ENTPE, 616 p ; DUCHENE F., 1999, *Territoires de la chimie - Rhône-Poulenc et la construction de l'agglomération roussillonnaise*, Thèse de doctorat de géographie, dir. A. Vant, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, 686 p ; DUCHENE F. et FERRAND V., 1998, The distribution of iodine in the vicinity of nuclear powerplant : the impossibility of "banalizing" nuclear power, *Actes du colloque Risk analysis : opening the process*, 12 au 14 octobre 1998, Paris, p. 157-161.

11 - Sur ce point, voir ZONABEND F., 1989, *La presqu'île au nucléaire*, Editions Odile Jacob, 188 p.

12 - Décrit par Julien Gracq dans *Le rivage des Syrtes* : "Tout le monde fait cercle, les mains sont fermées sur la corde, on ne voit rien mais les mains sont complices, le furet court, glisse le long de la corde, repasse, tourne inlassablement. Il n'est jamais là. Chaque main est vide, mais chaque main est un creux tiède pour l'accueillir, pour l'avoir accueilli. Voilà à quel jeu joue [la ville de] Maremma toute la journée. Et je ne suis pas tout à fait sûr que ce soit un jeu". Cf. GRACQ J., 1951, *Le rivage des Syrtes*, José Corti éd., 322 p.

qui comprennent le recours au fatalisme, à l'habitude, etc., nous voudrions en expliciter deux qui peuvent être rendues par deux métaphores : celle du jeu du "mistigri", tout d'abord, puis celle du "furet".

Le premier se réfère à des jeux de cartes dont le principe vise à se débarrasser d'une figure maudite en la faisant circuler. De la même manière, dans notre quête des récits d'inondation, nous sommes fréquemment renvoyés à d'autres lieux "plus inondés", à d'autres personnes "plus atteintes" qui peuvent être aussi proches que la maison du voisin. Telle personne de Francheville, telle autre de Sathonay-Village ne disent pas autre chose lorsqu'elles se réfèrent à la maison voisine, qui est de surcroît de plain-pied, ou aux immeubles collectifs situés en aval où le risque humain serait plus important. Cette mise à distance simple du risque ne doit pas occulter une procédure à la fois plus globale et plus complexe, qui peut être illustrée par le jeu du furet<sup>12</sup>.

Il est difficile d'illustrer cette procédure par des phrases précises, puisqu'elle se déploie à l'échelle globale de l'entretien. Les phrases nachevées, les contradictions qui apparaissent dans le discours, l'utilisation récurrente de l'expression "au cas où...", témoignent bien de ce processus d'interrogation jamais achevé, qui structure les représentations du danger. Par exemple, l'un de nos interlocuteurs, qui habite au bord de l'Yzeron à Sainte-Foy, répond tout d'abord par la négative lorsque nous lui demandons si le petit mur en bordure de sa propriété constitue une protection contre les crues. Ce muret était, dit-il, destiné à la fermeture d'un chenil et d'une volière. Ses chiens sont morts de vieillesse et ses canards ont été dévorés par les fouines. Il enchaîne : "Alors, j'ai fait mettre une murette tout le long, avec le grillage qui protège de l'eau également, s'il y a une crue. J'ai même redoublé un morceau, au cas où. Par sécurité. Inutile, mais ça peut toujours servir. Parce qu'on ne sait jamais. Précaution". Face aux dangers que recèle la rivière, la dynamique tournante des discours, illustrée par le jeu du furet, rend compte de leur composition impressionniste, et de ce sentiment d'aller et venir dans la problématique. Autre exemple, au bord du Ravin, un riverain oscille pendant toute la durée de l'entretien entre la négation absolue du danger, sa reconnaissance dans quelques cas et sa reconnaissance générale, en excluant cependant la dimension dramatique. Le moule est toujours vide mais ses contours sont ponctuellement visibles. Ce que nous avons cru saisir un moment s'est déjà échappé dans un récit qui tourne sur lui-même, cultivant parfois les contradictions pour mieux repartir : "On ne surveille pas le ruisseau en temps d'orage, on le regarde" nous dira-t-il encore.

Dans notre perspective, il n'est évidemment pas question de discuter l'efficacité de ces constructions. Mais, qu'elles soient matérielles ou symboliques, elles nous paraissent efficaces (dans le sens où elles produisent un effet), puisqu'elles permettent aux riverains de vivre au bord de la rivière et de continuer à y vivre bien. Et si "toute perception partagée, toute habileté sociale, toute heuristique tendent à avoir, du point de vue anthropologique, leur légitimité, même si ce n'est pas celle de la science moderne"<sup>13</sup>, les pratiques observées font indéniablement partie de l'identité territoriale des riverains rencontrés. Autrement dit, et dans une métaphore volontairement provocatrice, le discours des sorciers serait tout aussi recevable que celui des médecins. *A fortiori*, celui des malades le serait plus encore. Un haut fonctionnaire du ministère de la Santé rappelle combien le sida a impulsé une évolution majeure dans la pratique de la médecine, en obligeant les professionnels de ce secteur à "s'intéresser à ce qui se passe en amont de la maladie, les déterminants qui la provoquent, et d'autre part, aux conséquences de cette maladie qui ne sont pas seulement le mal-être somatique, mais ses conséquences psychologiques, sociales et familiales"<sup>14</sup>. Une telle évolution est-elle envisageable parmi les gestionnaires des autres risques collectifs ?

#### LA QUESTION DE "L'INFORMATION AU PUBLIC"

Reste la question de l'information au public, que nous souhaitons aborder à la lumière de ce que nous venons d'exposer.

Rappelons ici que la question du risque a été largement forgée dans le champ institutionnel, par un recours exclusif à la technique tendant à exclure tout profane en la matière, y compris donc certains élus. L'un des techniciens rencontré reconnaissait d'ailleurs sans ambages que "la modélisation (de la rivière) est un travail en chambre, d'où sont exclus élus et particuliers". C'est pourtant lors de cette modélisation que sont tranchées toutes sortes d'incertitudes, et de ses résultats dépendent en grande partie le tracé des zones inondables. Or la législation sur les PPR impose que les riverains concernés soient informés des dangers qu'ils encourent et des nouvelles prescriptions associées à leur terrain. La question se pose *in fine* aux gestionnaires du risque de savoir quand et comment informer les personnes concernées de ces restrictions à leur droit de construire, et des solutions envisagées pour améliorer leur protection. Il est parfois question, chez nos interlocuteurs, de prôner "la transparence", mais en rendant publiques des études techniques généralement totalement opaques pour qui n'est pas spécialiste. Le discours le plus couramment rencontré chez les acteurs institutionnels du risque consiste à ne présenter



aux riverains que des solutions déjà élaborées et une position unanime et cohérente, quitte pour cela à attendre plusieurs années que techniciens et élus se soient entendus. Cette méthode n'est pas sans rappeler celle en vigueur dans le domaine de l'énergie nucléaire. Pour preuve, dans un colloque consacré à la communication sur les risques, un ancien responsable de la sûreté nucléaire à EDF exposait les étapes chronologique de la mise en œuvre d'un "dialogue" entre les responsables, les experts et la société : la première entre la direction et le personnel d'EDF, la seconde entre EDF et l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), la troisième entre EDF et les élus parlementaires, et la dernière avec les riverains, via les commissions locales d'information<sup>15</sup>. On imagine comment l'information arrive à la dernière étape, en quelque sorte figée parce que validée par toutes les précédentes. Plus généralement, la communication avec les riverains sur le risque n'est envisagée par les gestionnaires que dans une perspective descendante, et en direction d'une "cible" que l'on pourrait schématiquement réduire à la synthèse des figures de riverain présentées en ouverture de notre propos. Dans cette même perspective, la

notion de "culture du risque", construite par les gestionnaires, constituerait une modalité de traitement de ce "risque" particulier que serait le riverain. Autrement dit, la population vue selon la "culture du risque" serait la population telle que les gestionnaires voudraient qu'elle soit. Et parce que la notion ainsi définie élude une partie de la complexité de la réalité sociale sous-jacente à la question du risque, au delà d'un certain point, plutôt qu'une aide, elle agit comme un frein à la compréhension de situations concrètes. Appliquée à la question de l'information du public, la "culture du risque" induit un message de prévention vertical et monothématique qui "tombe" généralement sur un territoire horizontal et multidimensionnel. Nous avons en effet montré à quel point la question du risque, telle qu'elle est appréhendée par les riverains, est complexe et labile. En particulier, la mise à jour de l'élaboration de protections, matérielles et symboliques, dévoile quelque peu cette complexité. Et l'indifférence, voire le mépris, dans lesquels les tiennent les gestionnaires du risque, mettent directement en cause ces constructions efficaces, sans pour autant proposer un autre système signifiant pour les riverains.

13 - LEMIEUX C. et BARTHE Y., 1998, Les risques collectifs sous le regard des sciences du politique. Nouveaux chantiers, vieilles questions, *Politix*, n°44, p. 4-28 (p. 24).

14 - GIRARD J.F., 1998, Risque et santé publique, *Actes du colloque Risque et société*, Ed. Nucléon, p. 175-180.

15 - TANGUY P., 1998, La négociation autour des risques, *Actes du colloque Risque et société*, Ed. Nucléon, p. 181-186.

Adresse des auteurs

ENTPE  
Laboratoire RIVES  
6, rue Maurice Audin  
69518 Vaulx en Velin Cedex  
Tel : 04 72 04 70 24  
fax : 04 72 04 70 88  
E.mail :  
francois.duchene@entpe.fr